

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 5020120

N/REF : 3/02/2025 15H27 C:025092 I:30408

V/Email reçu le Lundi 03/02/2025 à 15H27

SELON DEVIS N° 5010089

MR PEYCLET

**12 RUE LIEUTENANT CHANARON
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : 12 CHANARON
12 RUE CHANARON
38000 GRENOBLE

Fontaine, le 14 Février 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 12 CHANARON M.PEYCLET 07 82 64 73 45

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5010089 du 30/01/2025 d un montant de
187,99 € TTC

Donneur d'ordre : M. PEYCLET

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M.PEYCLET
REPRISE EVACUATION PVC DN40 DU LAVABO AVEC REMPLACEMENT DU SIPHON DU
LAVABO
REMPLACEMENT BEC ROBINET 3/4 20CM SUR MITIGEUR EVIER
CONTROLE ETANCHEITE

NOUS NE PRENONS PAS EN CHARGE LES EMBELLISSEMENTS

NOS TRAVAUX DU 10/02/2025

OBSERVATIONS : RECU VIREMENT ACOMPTE LE 03/02/2025 DE 100€

AH TT Email envoyé le 30/01/25 à 12H08 M. PEYCLET

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 5020120

la présence d'eau.

Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	170,90	170,90
	TOTAL H.T.		170,90
	T.V.A. a 10,00%		17,09
	TOTAL T.T.C.En EURO		187,99

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN